

Blagnac, questions d'histoire **68**

Revue Semestrielle d'histoire locale - novembre 2024

Visite pastorale
de 1647

p.1

Des vertus thérapeutiques
de la carotte
selon un médecin rochelais du
XVIII^e siècle

p.11

Capitouls
et marchands de bois toulousains
contre des habitants de Blagnac

p.16



Carte postale - Blagnac, vue du Ramier - Palmiro PINAS - Peintre - sculpteur - Don de Jacques Sicart à BHM

1789 : Le Cahier
de doléances de
Blagnac

Louis Mazetier
et René Baudot

Le Ritouret sans
écoles maternelles

Un bombardier américain
s'abat à Cornebarrieu

et plus
encore ...

La remise du drapeau de l'Association des Pupilles de la Nation et des Orphelins de Guerre au Ferradou

par Yannick Maurette

Le 25 juin 2024, dans le cadre de la cérémonie commémorative en l'honneur de l'équipage du bombardier américain abattu en 1944, l'établissement du Ferradou a reçu la garde d'un drapeau français des mains du Président de la section blagnacaise du Souvenir Français. L'occasion pour nous de rappeler le rôle et la place de cette association.

L'HISTORIQUE DU SOUVENIR FRANÇAIS

La remise du drapeau par Yannick Maurette président de la section de Blagnac du SF au directeur de l'établissement, Sylvain Decugnière et à la garde-drapeau désignée.



Le Souvenir Français a été créé en 1887 après la défaite de 1871 et la cession de la Moselle et de l'Alsace à l'Empire allemand. Le SF est la plus importante association mémorielle civile, unique en son genre, consacrée à la mémoire et à sa transmission, elle perpétue le combat contre l'oubli. Parmi ses attributions, au niveau national, elle a la mission de recevoir les drapeaux des associations dissoutes.

Le Souvenir Français, ce sont 1500 comités, 200 000 adhérents et bénévoles qui organisent des voyages mémoriels pour les jeunes générations, entretiennent, rénovent et fleurissent plus de 130 000 tombes, participent à des recherches historiques, relèvent la mémoire des oubliés, portent des drapeaux et ont restauré en France, l'an dernier plus de 200 monuments, réalisé 40 stèles et monuments commémoratifs grâce aux dons et à une quête nationale en novembre aux abords des cimetières.

LA REMISE DU DRAPEAU DE L'ASSOCIATION DES PUPILLES DE LA NATION ET ORPHELINS DE GUERRE

La Recevoir un drapeau, c'est recevoir un message d'histoire : celui d'un pays qui connut la souffrance et la gloire, notre France. Ce drapeau a été confié par Claude Passepont, le président départemental de l'association des Pupilles de la Nation et Orphelins de guerre créée après la Première Guerre mondiale.

Elle s'était traduite par la mort de plus de 1,3 million de soldats français laissant 1,1 million d'orphelins de guerre et de fils de mutilés ou d'invalides. La France mit en place leur adoption symbolique par la Nation, s'obligeant à leur apporter une protection morale et matérielle. Elle fut le seul pays européen à créer un tel dispositif pour les enfants des victimes de guerre par la loi du 27 juillet 1917 grâce au président Clémenceau. Un office national dédié fut intégré à l'ONAC (Office national des Anciens combattants) lui-même créé en 1916.

300 000 enfants devinrent pupilles de la Nation après la seconde guerre mondiale, 30 000 pour l'Indochine et 18 000 lors de la guerre d'Algérie. La loi du 23 janvier 1990 a étendu aux victimes du terrorisme le statut de Pupilles de la Nation.

LE 25 JUIN 2024

La cérémonie du 25 juin 2024 avait obtenu le label préfectoral du 80^e anniversaire de la libération de la France. C'est après la cérémonie civile qu'a eu lieu la cérémonie militaire de remise du drapeau départemental des pupilles de la Nation en présence des autorités civiles et militaires. Six gendarmes de la Gendarmerie du Transport aérien de Blagnac étaient présents ainsi que de nombreux porte-drapeaux.

Le drapeau sera conservé trois ans de manière reconductible et l'engagement a été pris de le faire vivre lors des cérémonies mémorielles du canton sous la conduite du comité de Blagnac du Souvenir Français et de son président.

Tout un travail pédagogique avait été mené précédemment par l'établissement et la section de Blagnac pour faire émerger des vocations et aider à leur réalisation. Trois élèves porte-drapeaux se sont portés volontaires.



Les jeunes porte-drapeaux du Ferradou aux côtés de leurs collègues adultes

Les jeunes porte-drapeaux et leur nouveau drapeau saluent la mémoire des aviateurs américains près de la plaque qui leur est dédiée.



Une convention officielle a été signée entre le comité de Blagnac du Souvenir Français et le directeur de l'établissement et co-signée par le maire de Blagnac.

Blagnac histoire et Mémoire remercie les responsables de l'établissement du Ferradou de ce partenariat fécond : M. Sylvain Decugnière, directeur de l'établissement, Mme Aurélie Lenaers, gérante de l'établissement et Mme Laurène Briois, directrice de l'école primaire.